



asian villa
Traditional Thai Massage

Convention Simplifiée
Module M5- Initiation au Yoga pour les Praticiens du Massage

☉ **Entre les soussignés :**

1. Nom du Stagiaire :
Adresse du Stagiaire
2. Asian Villa, Organisme de Formation enregistré sous le N° de déclaration d'existence N° 11 77 04038 77 auprès du Ministère de l' Emploi et de la Formation Professionnelle, représenté par Mr Crozet, Gérant , RCS 43305946600055.

☉ **Objet de la Convention de Formation**

L'organisme Asian Villa organise les, un stage de formation intitulé : **Initiation au Yoga pour les Praticiens du Massage**, sanctionné par la délivrance d'un certificat. Le stage se déroule au Centre de Formation : Asian Villa Ile de France ou Asian Villa Alsace (rayez la mention inutile). La formation est assurée par groupe de 6 à 10 personnes. Le cours est ouvert aux titulaires du certificat du Module 1 : Massage Traditionnel Thaïlandais.

☉ **Durée et Programme**

Le Programme de Formation dure 8 heures, de 9 H à 18 H :

- ☉ Rappel des Principaux Fondements du Yoga
- ☉ Postures
- ☉ Techniques Respiratoires
- ☉ Techniques de Méditation
- ☉ Yoga for Mindfulness du Maître Asokananda
- ☉ Révision

☉ **Prix et Conditions Financières**

Le prix du stage est de 210 € TTC, par personne. Les frais de déplacement et de restauration ne sont pas inclus dans ce prix et sont laissés au libre arbitre du stagiaire. L'inscription est valide après réception d'un acompte de 30% sur le montant TTC. Une facture est émise pour chaque stagiaire, y compris pour l'acompte.

☉ **Débit et différends éventuels**

En cas de débit moins de 1 semaine avant le début du cours, ou en cas d'abandon au cours du stage, l'organisme conservera l'acompte de 30% versé. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Meaux sera compétent.

Fait à, le

Asian Villa

Le Stagiaire